

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Oxycon On-Line DPD

N° de produit

A-85.410.120, A-85.410.140, A-85.410.210

Numéro d'enregistrement (REACH)

Sans objet

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Réactif pour l'analyse de l'eau

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

SWAN Analytische Instrumente AG
Studbachstrasse 13
CH-8340 Hinwil
Suisse
Phone: +41 44 943 63 00
Fax: +41 44 943 63 01

Personne à contacter

M.Lendi

Courriel

info@swan.ch

Fiche de données de sécurité rédigée le

05-02-2019

Version de la fiche de données de sécurité

4.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1A; H314

Eye Dam. 1; H318

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830



Mention d'avertissement

Danger

Mention(s) de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (H314)

▼ Conseil(s) de prudence

Précautions
générales

-
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/fumées/aérosols. (P260).
Porter protection des yeux/vêtements de protection/des gants de protection. (P280).
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. (P303+P361+P353).

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).

Stockage

Élimination

-
Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

Contient

Acide sulfurique

2.3. Autres dangers

Sans objet

Autre étiquetage

Sans objet

Autre

Sans objet

COV (composés organiques volatils)

Sans objet

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	Eau
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 7732-18-5 N° CER: 231-791-2
PROPORTION :	60-80%
CLASSIFICATION CLP :	NA

NOM :	Acide sulfurique
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 7664-93-9 N° CER: 231-639-5 N° REACH: 01-2119458838-20 N° d'indice: 016-020-00-8
PROPORTION :	25-40%
CLASSIFICATION CLP :	Skin Corr. 1A H314
NOTE:	L

NOM :	N,N-diethylbenzene-1,4-diammonium sulphate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 6283-63-2 N° CER: 228-500-6
PROPORTION :	10 - <15%
CLASSIFICATION CLP :	Acute Tox. 4 H302

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

Skin Corr. 1A Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 1.3333333333333333333333333334 - 2

pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

▼ 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu. Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Évitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Température de stockage

Aucune information disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ Limites d'exposition

Acide sulfurique

Valeur limite d'exposition VME: - ppm | 0,05t mg/m³

Valeur limite d'exposition VLE: — ppm | 3 mg/m³

DNEL / PNEC

Pas d'informations

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte

que les affichages du rinçage des yeux et de la douchette de secours soient bien visibles.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

NA

Protection de la peau

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

▼ Protection des mains

Caoutchouc nitrile

Épaisseur: 1.6 mm.

Temps de percée mesuré: > 480 minutes (Classe 6)

Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Pas d'odeur
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	1
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible
Densité (g/cm³)	1.8 - 1.84

Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité aiguë

Substance: N,N-diethylbenzene-1,4-diammonium sulphate

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: 497 mg/l

Substance: Acide sulfurique

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Dermique

Valeur: > 2000 mg/kg bw

Substance: Acide sulfurique

Espèce: Rat

Test: LD50

Voie d'exposition: Oral

Valeur: 2140 mg/kg

Substance: Acide sulfurique

Espèce: Rat

Test: LC50

Voie d'exposition: Inhalation

Valeur: 510 mg/m³

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Données concernant la substance N,N-diethylbenzene-1,4-diammonium sulphate

Test no guideline followed

Organisme Lapin

Durée d'exposition 24 h

Résultat mild eye irritation

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Données concernant la substance Acide sulfurique

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets de détérioration des tissus : le produit contient des substances caustiques. L'inhalation de vapeur ou aérosols peut endommager les poumons, causer des irritations et des douleurs des organes respiratoires et déclencher la toux. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux.

L'acide attaque la peau.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

▼ 12.1. Toxicité

Substance: Acide sulfurique

Espèce: Daphnie

Test: EC50

Durée: 24 h

Valeur: 29 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Aucune information disponible			

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

16 05 06*

produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

▼ Étiquetage spécifique

Sans objet

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	2796
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SULPHURIC ACID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4. Groupe d'emballage	II
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

IMDG

UN-no.	2796
Proper Shipping Name	SULPHURIC ACID
Class	8
PG*	II
EmS	-
MP**	No
Hazardous constituent	-

IATA/ICAO

UN-no.	2796
Proper Shipping Name	SULPHURIC ACID
Class	8
PG*	II

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Seulement pour les utilisateurs professionnels

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Sans objet

Seveso

-

Sources

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

L'arrêté du 30 juin 2004 modifié par l'arrêté du 9 février 2006, par l'arrêté du 26 octobre 2007, du 9 mai 2012 et du 23 mars 2016.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Conformément à la Réglementation (EU) No. 2015/830

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Sans objet

Autre

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:
La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul
fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les
informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit
(indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits
chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique
1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

Admin

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

14-08-2017(3.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

14-08-2017